



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Remplace la date : 15 Fév 2023

Date de révision : 15 Fév 2015

Version : 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE/DE L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom de l'étiquette du produit Truckmount Descaler
Autres moyens d'identification
UPC Code(s) Sans objet
Code du produit 2658-3450
A/ID No UN1759
Synonymes Esteam Truckmount Descaler, Nettoyant de bobine Esteam

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Descaler, élimination des dépôts d'eau dure.
Utilisations déconseillées Suivez les instructions de l'étiquette. Non recommandé pour toute utilisation, sauf l'utilisation prévue.

Coordonnées du fournisseur

Adresse du fournisseur	Adresse du fabricant
Systèmes de nettoyage Esteam 1-3680, promenade Odyssey Mississauga (Ont.) L5M 0Y9 Canada	AramSCO Inc. 4282 Sud 590 Ouest Salt Lake City, UT 84123 États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise	1-800-767-6933
Numéro de téléphone d'urgence de l'entreprise	États-Unis : 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7) International : 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
Téléphone d'urgence	Antipoison 1-800-222-1222 (24 heures)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par la norme 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brumes)	Catégorie 4
Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/ irritation des yeux	Catégorie 2

Éléments de l'étiquette du SGH, y compris les mises en garde

Vue d'ensemble des situations d'

Avertissement

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Nocif en cas d'inhalation

Provoque une irritation de la peau

Provoque de graves dommages aux yeux

**Apparence** Poudre blanche**État physique** Solide**Odeur** Caractéristique**Mises en garde - Prévention**

Lavez soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation

Portez des gants de protection, une protection oculaire, une protection faciale

Évitez de respirer de la poussière/ de la fumée / du gaz / de la brume / des vapeurs / des pulvérisations

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé

Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit

Conseils de mise en garde - Réponse

SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer le rinçage

Si l'irritation des yeux persiste : Consultez un médecin

SI SUR LA PEAU: Laver avec beaucoup de savon et d'eau

Si une irritation de la peau se produit: Obtenez des soins médicaux

Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser

EN CAS D'INHALATION : Retirer la victime à l'air frais et le garder au repos dans une position confortable pour respirer

Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien

SI AVALÉ: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Rincer la bouche

Mises en garde - Élimination

Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée

Dangers non classés ailleurs (HNOC)**Autres renseignements**

- Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables
- Nocif pour la vie aquatique

Dangers généraux

Tenir hors de la portée des enfants

Veuillez consulter la section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'information

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	CAS-Non	Poids %	Secret commercial
Acide sulfamique	5329-14-6	> 70	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial

4. MESURES DE PREMIERS SOINS**Mesures de premiers soins pour différentes voies d'exposition****Conseils généraux** Si les symptômes persistent, appelez un médecin.**Contact visuel**

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirez toutes les lentilles cornéennes et continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Gardez les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Si les symptômes

persistent, appelez un médecin.

Contact avec la peau Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Lavez immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appelez un médecin. Des soins médicaux immédiats ne sont pas nécessaires. Lavez immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en enlevant tous les vêtements et chaussures contaminés.

Toxique - Inhalation Des soins médicaux immédiats ne sont pas nécessaires. Passer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.

Ingestion Nettoyez la bouche avec de l'eau et buvez ensuite beaucoup d'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Consultez un médecin. Ne pas induire de vomissements.

Protection des secouristes Utilisez de l'équipement de protection individuelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Principaux symptômes Aucune information disponible.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires, si nécessaire

Notes à l'intention du médecin Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur approprié

Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement.

Support d'extinction inapproprié ATTENTION : L'utilisation de la pulvérisation d'eau dans la lutte contre le feu peut être inefficace.

Dangers spécifiques découlant du produit chimique

Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux Aucune information disponible.

Données sur les explosions

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucune.

Sensibilité à la décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome pression-demande, MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Assurer une ventilation adéquate.

Conseils aux intervenants d'urgence Pour la protection personnelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Voir la section 12 pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'écologie. Ne jetez pas dans les eaux de surface ou le réseau d'égouts sanitaires. Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire.
Méthodes de nettoyage	Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Couvrir le déversement de poudre avec une bâche de plastique ou une bâche pour minimiser l'étalement et garder la poudre sèche. Prendre mécaniquement, en plaçant dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Évitez la formation de poussières. Nettoyez soigneusement la surface contaminée. Absorbent-vous avec un matériau absorbant inerte. Barrage vers le haut. Ramassez et transférez-les dans des contenants correctement étiquetés. Balayez et pelletez dans des contenants appropriés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincez les traces avec de l'eau. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils sur la manipulation sécuritaire Utiliser uniquement dans une zone munie d'une ventilation par aspiration appropriée. Portez de l'équipement de protection individuelle. Ne respirez pas de vapeurs ou ne vaporisez pas de brouillard.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Mesures techniques/Conditions de stockage Gardez le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants.

Matériau d'emballage Gardez le produit dans l'emballage le produit est initialement vendu dans.

Produits incompatibles Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Lignes directrices sur l'exposition Ce produit ne contient pas de matières dangereuses avec des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation spécifiques à la région.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Aucune	-	-	-

NIOSH IDLH : Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé

Contrôles d'ingénierie appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Lunettes de sécurité bien ajustées. Écrans faciaux.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécial n'est requis.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA devrait être portée. Des respirateurs à air alimentés par pression positive peuvent être nécessaires pour les concentrations élevées de contaminants dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en vigueur.

Mesures d'hygiène Assurer le nettoyage régulier de l'équipement, de l'aire de travail et des vêtements. Ne mangez pas, ne buvez pas ou ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide	Odeur	Caractéristique
Apparence	Poudre	Seuil d'odeur	Aucune information disponible
Couleur	Blanc		
Biens immobiliers	Valeurs	Remarques • Méthode (comme solution à 1%)	
pH	1.5		
Point de fusion	Aucune information disponible		
Point d'ébullition/plage d'ébullition	Aucune information disponible		
Point d'éclair	Aucune information disponible		
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible		
Pression de vapeur	Aucune information disponible		
Densité de vapeur	Aucune information disponible		
Gravité spécifique	2.150		
Solubilité dans l'eau	Aucune information disponible		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible		
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible		
Température d'auto-alignement	Aucune information disponible		
Température de décomposition	Aucune information disponible		
Viscosité cinématique	Aucune information disponible		
Viscosité, dynamique	Aucune information disponible		
Propriétés explosives	Aucune information disponible		
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible		

Autres renseignements

Point d'adoucissement	Aucune information disponible
Poids moléculaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
VALEUR DE DENSITÉ	Aucune information disponible
VALEUR DE LA MASSE VOLUMIQUE APPARENTE	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité****Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans le cadre d'un traitement normal

Polymérisation dangereuse

Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et ensoleillement direct

Matériaux incompatibles

Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis

Produits de décomposition dangereux

Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables**Informations sur le produit**

Toxique - Inhalation	Nocif par inhalation. L'inhalation de poussières en forte concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire. Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes.
Contact visuel	Évitez tout contact avec les yeux. Irritant pour les yeux. Peut causer une irritation oculaire temporaire. Peut causer une légère irritation. Peut causer des brûlures.
Contact avec la peau	Évitez tout contact avec la peau. Irritant pour la peau. Un contact prolongé peut causer des rougeurs et de l'irritation.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Ne goûtez pas et n'avalez pas. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Nom chimique	DT1 par voie orale ⁵⁰	DT50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide sulfamique 5329-14-6	= 1450 mg/kg (RAT)	-	-

Information sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets retardés et immédiats ainsi que effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation de la peau	Aucune information disponible.
Dommages/irritation des yeux	Aucune information disponible.
Sensibilisation	Aucune information disponible.
Mutagenicité des cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous indique si chaque organisme a inscrit un ingrédient comme cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP
Aucune	-	-	-

OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)

X - Présent

CIRC : (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Non classable quant à la cancérogénicité chez l'homme

Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
Toxicité pour le développement	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Toxicité chronique	Évitez les expositions répétées.
Effets sur les organes cibles	Aucune information disponible.
Danger d'aspiration	Aucune information disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH

ATEmix (oral)	1608
ATEmix (par voie cutanée)	78692

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

10,812 % du mélange est constitué de composants dont les dangers pour le milieu aquatique sont inconnus

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Acide sulfamique 5329-14-6		14,2: 96 h Pimephales promelas mg/LC50 statique	

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Traitement des déchets**

Méthodes d'élimination des déchets L'élimination devrait être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables.

Emballages contaminés Ne réutilisez pas les contenants vides.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**Dot**

A/ID No	UN1759
Désignation officielle de transport	Solide corrosif, n.s.a.; (Contient: Acide sulfamique)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions spéciales	128, IB8, IP3, T1, TP33
Désignation des marchandises	NO ONU 1759, Matière solide corrosive, s.a.s., (Contient: Acide sulfamique), 8, III
Numéro du guide d'intervention d'urgence	154

IMDG

A/ID No	UN1759
Désignation officielle de transport	Solide corrosif, n.s.a.; (Contient: Acide sulfamique)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions spéciales	A3, A803
Désignation des marchandises	NO ONU 1759, Matière solide corrosive, s.a.s., (Contient: Acide sulfamique), 8, III

IATA

A/ID No	UN1759
Désignation officielle de transport	Solide corrosif, n.s.a.; (Contient: Acide sulfamique)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
EmS No.	F-A, S-B
Dispositions spéciales	223, 274
Désignation des marchandises	NO ONU 1759, Matière solide corrosive, s.a.s., (Contient: Acide sulfamique), 8, III

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

TSCA	Conforme
DSL/NDSL	Conforme

Légende :

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis
 LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

Réglementation fédérale des États-Unis

LEP 313

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

SARA 311/312 Catégories de danger

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Libération soudaine du risque de pression	Non
Danger réactif	Non

Loi sur l'assainissement de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de la Loi sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale globale (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Réglementation des États-Unis**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient pas de produits chimiques de la Proposition 65.

Règlement sur le droit à l'information des États américains

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par les réglementations de l'État sur le droit à l'information

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides Sans objet de l'EPA

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

NFPA	Danger pour la santé	2	Inflammabilité	0	Instabilité	0	Dangers physiques et chimiques	-
SSR	Danger pour la santé	2	Inflammabilité	0	Danger physique	0	Protection personnelle	X

Préparé par Aramsco
Santé et sécurité environnementales

Date de révision 15 Fév 2023

Note de révision
15 Fév 2023 Aucune information disponible

Références FDS d'ingrédients bruts

Clause de non-responsabilité

La (M)SDS a pour but de fournir un bref résumé de nos connaissances et de nos conseils concernant l'utilisation de ce matériel. Les informations contenues ici ont été compilées à partir de sources considérées par Bridgewater LLC comme fiables et sont exactes au meilleur de la connaissance de la Société. Il ne s'agit pas d'un document exhaustif sur les réglementations mondiales en matière de communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi. Chaque utilisateur de ce matériau doit évaluer les conditions d'utilisation et concevoir les mécanismes de protection appropriés pour prévenir l'exposition des employés, les dommages matériels ou le rejet dans l'environnement. Bridgewater LLC n'assume aucune responsabilité pour les blessures au destinataire de tiers, ou pour tout dommage à toute propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique